



FONCTION PUBLIQUE

*Union interfédérale des agents de la Fonction Publique FO*

*46, rue des petites écuries 75010 PARIS*

*[contact@fo-fonctionnaires.fr](mailto:contact@fo-fonctionnaires.fr) // 01-44-83-65-55*

---

## DECLARATION DE FO FONCTION PUBLIQUE

Réunion du 21 décembre 2018 présidée par Olivier Dusopt, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Action et des Comptes publics, relative à la mise en œuvre des mesures annoncées par le Président de la République.

Monsieur le Ministre,

Nous osons espérer que vous ne nous avez pas réunis pour simplement nous décliner les mesures déjà annoncées par le Premier ministre car, dans ce cas, il suffisait de nous transmettre le document.

La situation mérite du sérieux et de la solennité.

Le clientélisme du gouvernement pour nos collègues du ministère de l'intérieur, que nous félicitons pour leur mobilisation, ne peut être une manière de gérer les rémunérations dans la fonction publique.

Car même sur les astreintes des derniers week-ends liées à la mobilisation des gilets jaunes, vous oubliez les policiers municipaux, les pompiers, les personnels de la voirie, de la santé, etc.

Vous le savez, la seule manière de garantir une véritable revalorisation générale, c'est l'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice qui a aussi la vertu de maintenir le niveau des futures pensions.

Augmenter la valeur du point d'indice c'est aussi imposer à tous les employeurs publics une revalorisation. Engager une prime exceptionnelle est possible pour la Fonction publique de l'Etat mais ne peut s'imposer aux autres versants.

Cette urgence d'amélioration du pouvoir d'achat est d'autant plus nécessaire que, sur l'ensemble de la fonction publique, les plus bas salaires, à savoir les agents de la catégorie C, représentent 45 % des effectifs.

Par ailleurs, la mystification de la revalorisation du SMIC par l'augmentation de la prime d'activité vous permet de maintenir le 1<sup>er</sup> indice de la fonction publique juste au-dessus du SMIC, évitant toutes discussions sur les carrières et démontrant la faiblesse de PPCR.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, le pouvoir d'achat des fonctionnaires va à nouveau baisser avec la énième augmentation des retenues pour pension civile (cotisations retraite).

.../...

Ne rien annoncer ce jour, au regard de l'exemplarité de l'Etat employeur sera aussi un message négatif pour l'ensemble du secteur privé.

La responsabilité du gouvernement est donc grande et déterminera la mobilisation éventuelle de début 2019.

Croire que les gilets jaunes vont se calmer ou que les fonctionnaires et plus largement les salariés par la voix de de leurs organisations syndicales ne mobiliseront pas, est un pari risqué et même irresponsable.

Nous espérons que vous aurez entendu notre message et attendons votre réponse après ce tour de table.

